

Fene 02765/2022/ESP/ - STALO.

REPUBLICHE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO

PREFECTURE DE SANGMELIMA

SERVICE DES AFFAIRES
ECONOMIQUES ET FINANCIERES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

SOUTH REGION

DJA AND LOBO DIVISION

PREFECTURE OF SANGMELIMA

ECONOMIC AND FINANCIAL
SERVICE

COMMISSION DEPARTEMENTALE
DE PASSATION DES MARCHES
DE DJA ET LOBO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 016 /AONO/PREFECTURE DE SANGMELIMA/RS/DL/CDPM/DJA ET
LOBO/2022 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE LA MINI CENTRALE
PHOTOVOLTAIQUE DE L'HOPITAL DE REFERENCE DE SANGMELIMA (HRS),
DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, DELEGATION
PONCTUELLE, MINSANTE, Exercice 2022.

AUTORISATION:

IMPUTATION: 4004911

1. Objet de l'avis d'appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement public, Exercice 2022, le préfet du Dja et Lobo, autorité contractante, lance pour le compte du Ministère de la santé publique, un avis d'appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'extension de la mini-centrale photovoltaïque de l'hôpital de Référence de Sangmélima (HRS), Département du Dja et Lobo, Région du Sud.

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- L'extension du champ solaire de 15kWc à 21kWc
- L'augmentation du banc de batterie de 6 000A à 10 000A,
- Le relèvement de puissance de l'unité de conversion DC/AC de 60KVA A 120KVA.
- La réalisation de prestations diverses, telles que le raccordement de l'extension de la mini centrale aux services de laboratoire, aux équipements du bloc VIP, de la morgue, du bâtiment administratif ;
- La sécurisation de l'ouvrage par une mise en place autour d'une clôture grillagée.

3. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent appel d'Offres, se feront en un (01) lot unique.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises des travaux est de **100 Millions de francs CFA**.

6. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'investissement public, délégation ponctuelle, du Ministère de la Santé Publique, Exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire n°4004911.

N°1	Localité	Nature de l'ouvrage	Montant	Caution
unique	Hôpital de Référence de Sangmelima (HRS)	Extension de la mini centrale photovoltaïque	100 000 000	2 000 000

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Préfecture du Dja et Lobo, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu, dès publication du présent avis d'Appel d'Offres contre présentation d'une quittance de versement à l'agence comptable de l'hôpital de Référence de SANGMELIMA d'une somme non remboursable de cent Milles (100 000) FCFA. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront être déposée contre récépissé au secrétariat de la préfecture de Sangmélima au plus tard le 25/11/2022 14 heures, heure locale sous plis fermé portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 016
/AONO/PREFECTURE DE SANGMELIMA/RS/DL/CDPM/DJA ET LOBO/2022 POUR LES TRAVAUX
D'EXTENSION DE LA MINI CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE DE L'HOPITAL DE REFERENCE DE
SANGMELIMA (HRS), DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres nationales. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 25/11/2022 à 15 heures, par la Commission Départementale de passation des marchés de SANGMELIMA (CDPM). Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation des offres

➤ Critères éliminatoires

- 1 Absence de la soumission timbrée, datée et signée après 48h du dépouillement ;
- 2 Absence de l'original de la caution de soumission ;
- 3 Absence d'une pièce administrative, non conforme et non régularisée en 48h ;
- 4 Fausses déclarations ;
- 5 Présence des pièces falsifiées ou non authentiques ;
- 6 Absence d'un prix unitaire ou sous détail d'un prix unitaire quantifié.

➤ Critères essentiels

1. Présentation générale de l'offre ;
2. Références de l'entreprise ;
3. Moyens matériels ;
4. Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
5. Spécifications techniques ;
6. Capacité financière de l'entreprise ;
7. Méthodologie d'exécution de chaque tâche ;
8. Planning d'exécution des travaux ;
9. Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire et rapport de visite.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée de la validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la DD/MINEE/DJA ET LOBO, Tél. 694006403.....

5-4 JUIL 2022

SANGMELIMA, le

Ampliations :

- DD/MINMAP/DJA ET LOBO (pour information)
- ARMP (pour information)
- DD/MINEE/DJA ET LOBO (pour information)
- Président CDPM (pour information)
- Affichage (pour information)

Le Préfet de SANGMELIMA
(Autorité contractante)



Amion Omon
Administrateur Civil Principal

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
SOUTH REGION
DIA AND LOBO DIVISION